

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 JANVIER 2010

Présents : MM Luc BARBIER, Marc BARBIER, Claude CLERGET, Claude COMTE, Alain DIETRE, Patrice GUELLE, Gilbert JACQUOT, Sylvie LEROY, Julio SALVADO, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Secrétaire de séance : M Jean-Claude THABARD.

DELEGUE COMMISSION CCNOJ

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Mme Sylvie LEROY, déléguée titulaire et M Jean-Claude THABARD délégué suppléant à la commission communication de la communauté de communes Nord Ouest Jura.

EXTENSION ET ACCESSIBILITE MAIRIE- CONTROLE TECHNIQUE

Le conseil municipal retient à l'unanimité le bureau de contrôle SOCOTEC (Lons Le Saunier) pour examiner la conformité des ouvrages avec les règles de construction et les normes de sécurité. Le montant de cette prestation s'élève à 2940 € HT.

AMENAGEMENT PLACE - COORDINATION SECURITE CHANTIER

Considérant la nécessité de désigner un coordonnateur pour la sécurité et protection de la santé, le conseil municipal retient, à l'unanimité, le cabinet P.S.B. (39 Maynal) pour un montant de 560 € HT.

AMENAGEMENT PLACE - CONTROLE TECHNIQUE

Le conseil municipal retient à l'unanimité le bureau de contrôle VERITAS (Lons Le Saunier) pour examiner la conformité des ouvrages avec les règles de construction et les normes de sécurité. Le montant de cette prestation s'élève à 1350 € HT.

LOYER LOGEMENT "ECOLE"

Les conseillers fixent, à l'unanimité, le montant du loyer mensuel à 550 € et décident que les charges locatives seront calculées sur la base d'une consommation annuelle de 770 litres de fuel.

OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT

Les conseillers décident à l'unanimité d'ouvrir les crédits suivants en investissement avant le vote du budget primitif.

| | |
|---|----------|
| Article 2183 (matériel de bureau et informatique) | 3 000 € |
| Article 2313 (constructions) | 12 000 € |
| Article 238 (avances versées sur cdes immos) | 13 000 € |

RESTAURATION INTERIEURE DE L'EGLISE

Le maire informe le conseil municipal qu'en raison de la chute d'un élément des décors intérieurs de l'église, il a fait appel aux services de la DRAC de Franche-Comté pour réaliser une étude préalable à la restauration intérieure.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 JANVIER 2010

INFORMATIQUE MAIRIE

Le conseil municipal décide par 8 voix pour, 2 voix contre et une abstention de l'achat pour la mairie d'un ordinateur et d'une imprimante multifonctions à l'entreprise DOLE BUREAU pour un montant de 1436 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

- TAXES LOCALES : elles ne seront pas augmentées en 2010.
- ATESAT : la convention est renouvelée à l'unanimité à compter du 1^{er} janvier 2010 pour un montant de 59.83 € HT annuel.
- NOJEUX : Afin de préparer la réunion du 04/02/2010 et suite à la demande du président du foyer rural d'Offlanges, le conseil municipal apportera son soutien pour une éventuelle organisation de ces jeux à Offlanges.
- BATIMENT "CANTINE" : le maire informe les conseillers que ce bâtiment sera vendu suite à décision du TGI de Dole et que la commune n'a pas de droit de préemption.
- AFFOUAGE : Le partage des lots aura lieu le samedi 13 février 2010
- NATURA 2000 : Une étude sur les oiseaux va être réalisée à partir du mois de février jusqu'au mois d'octobre sur le territoire communal.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance.